

## CONVENTION DE PRET DE L'EXPOSITION

### **Jacques-Emile Lafon – 1817-1886. Les mystères d'un peintre**

Entre

Archives départementales de la Dordogne

9 rue Littré

24000 Périgueux

représenté par le directeur

et \_\_\_\_\_

représenté par \_\_\_\_\_

Il a été convenu :

#### **Art.1. Objet – contenu**

Les Archives départementales de la Dordogne mettent à la disposition de :

---

L'exposition ci-dessus dénommée.

Elle est composée de :

● 17 panneaux souples (appelés "drops") au format 80 x 200 cm, numérotés et légendés comme suit (et selon l'ordre de présentation que nous suggérons) :

1. Jacques-Emile Lafon. Les mystères d'un peintre
- 1 A. Une aventure humaine et scientifique
13. Une enquête à travers le temps
5. Jacques-Emile Lafon
7. Autour de Lafon, amis, mécènes, clients
8. L'époque de Lafon et de Bertolletti
3. La peinture religieuse au XIXe siècle en France
2. Le chemin de croix
9. Le mystère des signatures
- 9 A. Y avait-il un atelier Lafon ?
4. Structure type d'un tableau
11. Les couches picturales. Analyses microbiologiques
15. Travaux dans la cathédrale Saint-Front au XIXe siècle
12. Conditions de conservation jadis et aujourd'hui
10. Conservation-restauration 2001. Poussières, dégâts, réparations
6. Albert Bertolletti, restaurateur du chemin de croix
14. La rencontre de deux restaurateurs. 1897 et 2001

● Deux reproductions de tableaux sur panneaux rigides, format 120 x 160 cm.

● Un exemplaire de l'ouvrage *Du noir à l'or*, de Françoise Perret et Nathalie André.

- 17 pieds et 17 tubes pour les structures auto-portantes en carbone.
- Une housse d'emballage et de transport de l'exposition.

**Art. 2. Lieu d'exposition et durée du prêt**

L'exposition est prêtée pour être présentée à \_\_\_\_\_

Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus.

**Art. 3. Transport**

L'organisateur prend en charge le transport (aller et retour), l'installation et le démontage de l'exposition.

**L'installation doit nécessairement être faite avec des gants propres et sur une surface plane et propre en raison de la fragilité des supports qui demandent à être manipulés avec précaution. Toute salissure ou déchirure entraînera le remplacement de l'élément détérioré, selon le coût estimé (voir l'article 4).**

**Art. 4. Valeur et conditions du prêt**

L'exposition est prêtée gracieusement, mais l'organisateur doit l'assurer (assurance dite clou-à-clou) pour un montant de 8574 euros selon l'état suivant :

17 drops à 100 euro l'un,	soit 1700 euro
2 reproductions de tableau à 239 euro l'un,	soit 478 euro
un exemplaire de l'ouvrage <i>Du noir à l'or</i> ,	soit 28 euro
17 pieds métalliques et 17 tubes à 300 euro l'un,	soit 5100 euro
17 x 2 règles de maintien des drops à 32 euro l'un,	soit 1088 euro
1 housse de transport,	soit 180 euro
	total : 8574 euro

L'attestation d'assurance doit être fournie avec l'enlèvement.

**Art. 5. Conditions de restitution**

Un constat, avec déroulement de chaque drop et vérification du bon état matériel de chaque élément de l'exposition, sera effectué lors de la prise en charge de l'exposition, et à sa restitution. Les dommages ou manques seront facturés à hauteur du montant de leur remplacement.

**Art. 6. Mentions obligatoires**

La mention des Archives départementales de la Dordogne devra apparaître clairement dans l'exposition ainsi que dans la publicité qui pourra l'entourer.

Fait en deux exemplaires, à Périgueux le \_\_\_\_\_

Pour les Archives départementales de la Dordogne

pour l'emprunteur